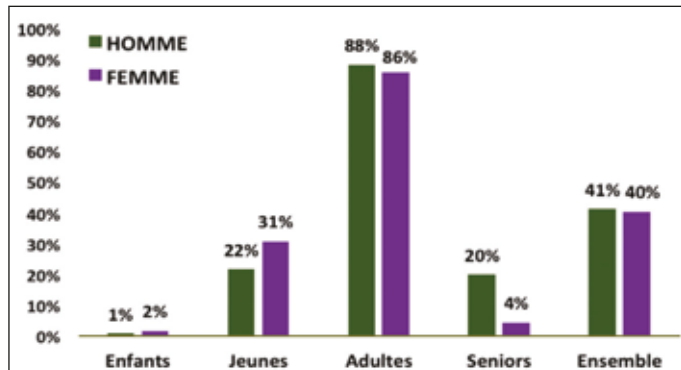


Travail des enfants : Les filles plus touchées que les garçons

La dépendance économique semble légèrement plus élevée au sein de la population féminine. En effet, on observe dans la population des hommes, 41 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs contre 40 productrices effectives pour 100 consommatrices effectives dans la population des femmes.

La décomposition du RSE selon le sexe et le groupe d'âge montre qu'au niveau des enfants et des jeunes, les filles sont plus présentes sur le marché du travail que les garçons. En effet, chez les enfants, le RSE est évalué à 2% pour les filles contre 1% pour les garçons. Ceci montre que 2 filles de moins de 15 ans sont productrices effectives contre 1 garçon de moins de 15 ans sur 100. Les filles sont plus utilisées dans les activités de production. Au Mali, les taux de scolarisation dans l'enseignement fondamental sont en défaveur des filles bien que les disparités d'accès à l'éducation soient atténuées ces dernières années. En 2015-2016, selon les statistiques de la CPS / Secteur Education, le TBS est évalué à 64% pour les filles et 75% pour les garçons dans le premier cycle de l'enseignement fondamental, et à 44% pour les filles et 56% pour les garçons dans le second cycle du fondamental. Cela montre que, comparé aux garçons, moins de filles sont scolarisées. De plus, les abandons scolaires sont plus fréquents chez les filles. Les principales raisons de ces abandons sont l'échec scolaire, les maladies, le manque de moyens financiers, le désintéressement des parents, le coût de l'école. Cette situation explique en partie le fait que les filles soient plus victimes du travail des enfants que les garçons.

Graphique 4 : Ratio de soutien suivant le sexe et le groupe d'âge



Source : Profils NTA 2015 du Mali, Calculs du CREG/CREFAT.

Concernant les jeunes, on dénombre 31 filles productrices pour 100 filles consommatrices, alors qu'on compte 22 garçons producteurs pour 100 garçons consommateurs. Là aussi, l'écart entre les deux RSE, soit 9 points de pourcentage, est en faveur des filles.

Marché du travail : les hommes plus présents que les femmes

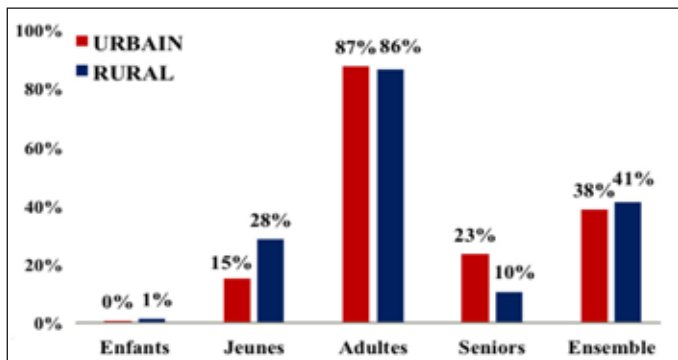
A l'opposé de ce que l'on observe chez les enfants et les jeunes où le RSE est en faveur des filles, la tendance s'inverse chez les adultes et les seniors. Parmi les adultes, le nombre de producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs est plus élevé chez les hommes (88) que chez les femmes (86). L'écart entre le RSE des hommes et des femmes se creuse davantage au niveau des seniors. En effet, parmi les seniors hommes, on observe un producteur effectif pour 5 consommateurs effectifs (20%). Par contre, on compte une productrice effective pour 25 consommatrices effectives (4%) dans la population des seniors femmes. Ainsi, **la participation à la force de travail est plus élevée chez les hommes que chez les femmes.**



Participation à l'activité de production : le milieu rural plus dynamique que le milieu urbain

Le graphique ci-après présente les niveaux de RSE par milieu de résidence et par groupe d'âge. Au niveau global, le rapport des producteurs effectifs sur consommateurs effectifs est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Sur 100 consommateurs effectifs résidents en milieu rural, 41 sont producteurs effectifs, tandis qu'en milieu urbain le nombre de producteurs effectifs est de 38 pour 100 consommateurs effectifs. Le fait que la proportion des producteurs effectifs par rapport aux consommateurs effectifs soit relativement plus faible en milieu urbain pourrait s'expliquer par le nombre assez important d'élèves ou d'étudiants en cours de scolarité, de retraités et de femmes au foyer dans les grandes villes. Ce résultat démontre un certain dynamisme des zones rurales en ce qui concerne la participation à l'activité de production.

Graphique 5 : Ratio de soutien suivant le milieu de résidence et le groupe d'âge



Source : Profils NTA 2015 du Mali, Calculs du CREG/CREFAT.

En décomposant le RSE suivant le milieu de résidence et les groupes d'âge, la tendance globale selon laquelle le ratio est plus favorable en milieu rural, est également observée parmi les enfants et les jeunes. Le RSE chez les enfants et les jeunes en milieu rural est plus élevé que celui de ces mêmes groupes d'âge en milieu urbain. Ainsi, le travail des enfants est ainsi beaucoup plus observé en milieu rural.

Par contre, du côté des adultes et surtout des seniors, c'est la situation opposée qu'on observe. En effet, le RSE des adultes en zone urbaine est supérieure d'un point de pourcentage au RSE des adultes en zone rurale. La situation est identique du côté des seniors, l'écart est de 13 points de pourcentage en faveur des citadins. Ainsi, que ce soit dans la population des adultes ou celle des seniors, la dépendance économique paraît plus prononcée en zone rurale qu'en zone urbaine. Cependant en termes de d'effectif, le nombre d'adultes producteurs est significativement plus élevé en milieu rural (2.884.100 individus) qu'en milieu urbain (1.777.510 individus).

Recommandations

En termes de recommandations, il est préconisé de :

- Réorganiser le secteur informel pour améliorer les conditions de travail ;
- Adapter les formations au marché de l'emploi en vue de favoriser l'insertion des jeunes ;
- Promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes ayant abandonné les études ;
- Promouvoir les unités agro industrielles ;
- Inciter les jeunes à investir dans les espèces à cycles courts (aviculture, aquaculture, pisciculture etc.) ;
- Développer des mécanismes de financement des jeunes et des femmes pour réduire les inégalités ;
- Soutenir les projets des femmes en leur accordant des facilités d'accès aux crédits ;
- Créer plus d'opportunité pour que la pauvreté soit moins accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain ;
- Lutter contre le travail des enfants et mieux organiser la mendicité en milieu urbain ;
- Orienter les transferts des migrants vers le financement à impact rapide ;
- Réduire le poids du secteur informel dans l'économie à travers la sensibilisation ;

Références Bibliographiques

AEQ (2015), *Perspectives Economiques en Afrique – Chapitre sur le Mali*, BAD, OCDE, PNUD.

African Development Bank (2012), *Labour Force Data Analysis: Guidelines with African Specificities*. Tunis: African Development Bank Statistical Division.

CSP / Secteur Education (2016), « Suivi des indicateurs de l'enseignement fondamental de 2013 à 2016 ».

Ianchovichina, Elena and Susanna Lundstrom (2009). "Inclusive Growth Analytics: Framework and Application" World Bank Policy Research Working Paper No. 4851.

INSTAT (2014), « Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) – Rapport d'analyse Premier passage ».

INSTAT (2015), « Sante, emploi, sécurité alimentaire et dépenses de Consommation des ménages » Rapport résultats Enquête Modulaire et permanente auprès Des ménages (EMOP)

INSTAT (2015) « Consommation pauvreté bien-être des ménages », Rapport Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP).

République du Mali (2016), *Rapport national sur le profil du dividende démographique au Mali en 2015*, Version définitive.

République du Mali – OCDE (2015), « Mali : vers une stratégie nationale de développement multisectorielle, participative et territorialisée », Document de séance 8, Conférence internationale pour la relance économique et le développement du Mali.

United Nations (2013), *National Transfer Accounts manual: Measuring and analysing the generational economy*, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

Moussa SIDIBE, Coordinateur National SWEDD
Robert DABOU, Chargé de Projets-SWEDD
Madou DIALLO, Expert en S&E Projet-SWEDD
Mouhammed KANAMBAYE, INSTAT
Fatimata M'BAYE, CT/CSLP
Mamedji GAKOU, DFM-SANTE
Fatoumata Hamar TRAORE, INTAT
Sadou DOUMBO, Chargé de Programme P&D/UNFPA

Appui Technique CREG/CREFAT

Latif DRAMANI
Edem AKPO
Ousseynou NDOYE
Abdourahmane Bobo NDIAYE
Mame Coura Ndiaye KAMA
Diana Diop DIA



RÉPUBLIQUE DU MALI
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE LA POPULATION



CROISSANCE INCLUSIVE ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU MALI

Le dilemme économique des générations



Pour citer: ONDD Mali et CREG, 2017, Croissance inclusive et Dividende Démographique au Mali



I Contexte et définition

Après avoir traversé une crise sécuritaire et politique majeure ayant impacté profondément le développement économique et social, le Mali s’inscrit désormais dans une trajectoire politique, économique et sociale apaisée. Dans l’optique de renforcer son dynamisme économique et social retrouvé, le pays s’est doté d’un nouveau Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018). L’objectif global du CREDD 2016-2018 est « de promouvoir **un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités** dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d’atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l’horizon 2030 ».

Le caractère inclusif et durable du développement apparaît comme une nécessité pour renforcer une cohésion nationale et forger un sentiment d’appartenance commune, transcendant l’identité tribale. Et cela découle essentiellement d’une croissance inclusive, d’une prospérité partagée et équitable et d’un mode de vie durable pour tous. Le concept de croissance inclusive est fondé sur l’idée selon laquelle la croissance économique est importante mais pas suffisante pour générer une augmentation durable du bien-être. La croissance inclusive prend en compte les personnes vulnérables et les couches les plus défavorisées de la population.

Encadré 1 : Définition de la croissance inclusive

Définition selon la Banque Africaine de Développement (BAD)

La BAD définit la croissance inclusive comme étant une croissance économique dont le résultat est plus de possibilités de développement socio-économique durables pour le plus grand nombre de personnes, de régions et de pays, protégeant en même temps les groupes vulnérables, tout ceci dans un environnement d’équité, de justice égale, et de pluralité politique. La croissance inclusive apparaît alors comme un processus grâce auquel chacun a plus de chances de bénéficier des fruits de la croissance économique (BAD, 2012). Non seulement elle implique la participation de toutes les couches sociales dans le processus de création de richesse, mais elle doit également être au profit de les tous les segments de la société.

L’économie malienne a connu un taux de croissance économique soutenu depuis 2000 (en moyenne 4,8% entre 2000 et 2015 selon l’INSTAT) mais avec de très fortes fluctuations, dépendantes des conditions climatiques, du cours de matières premières sur le marché mondial et de la crise politique. La croissance est largement constituée par le revenu du secteur primaire (la dévaluation a permis une forte augmentation des exportations), mais surtout par l’accroissement de la production d’or devenue depuis l’an 2000 supérieure à celle du coton. Le reste de la croissance économique provient essentiellement du commerce, de la production d’électricité et d’eau, des transports et des télécommunications.

Le taux de pauvreté est relativement élevé. Il est estimé à 46,9% en 2014 (EMOP). Ce qui indique, malgré une baisse du taux de 47,5% à 45,4% entre 2006 et 2011, qu’une part importante de la population vit dans la pauvreté depuis longtemps. Des disparités sont observées tant au niveau spatial que suivant les couches sociales de la population. En effet, la pauvreté est plus accentuée en milieu rural où elle touche 52% de la population en 2014.

Le grand défi des stratégies de développement en général et du CREDD en particulier, est de pouvoir combiner une accélération de la croissance et une réduction marquée des inégalités et de la pauvreté.

A moins qu’elle ne soit plus inclusive et largement partagée, la croissance économique favorable ne peut pas se traduire par une réduction durable de la pauvreté et des inégalités. La recherche d’une croissance inclusive créant des opportunités pour tous les segments de la population et qui distribue les dividendes de la prospérité accrue, tant en termes monétaires que non monétaires, est essentielle pour le pays.

Le présent *policy brief*, se basant sur des données d’enquête du Mali, cherche à analyser et à comprendre le degré d’inclusion économique de la population malienne. Il s’agit également ici de proposer les éléments de réformes nécessaires pour une croissance plus génératrice d’emplois.

La méthodologie adoptée dans cette étude est celle de lanchovichina et Lundstrom (2009) et des Comptes de transferts nationaux (United Nations, 2013). La première utilise l’emploi productif comme principal instrument de la croissance inclusive et décompose le revenu du travail pour obtenir des indicateurs d’inclusion économique et de participation des individus à la création de richesse. La deuxième utilise le profil de consommation et de revenu pour déterminer le ratio de soutien économique des différentes couches de la population et évaluer le niveau de dépendance économique de celles-ci et leur contribution réelle à l’économie en termes de producteurs effectifs.

I Principaux résultats

Un revenu des travailleurs affecté

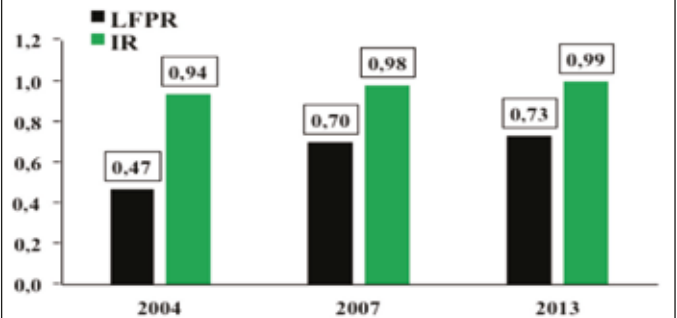
par les crises sociopolitiques et sécuritaires

Au Mali, l’évolution du revenu par travailleur présente deux tendances entre 2004 et 2013 : une première phase où le revenu a cru entre 2004-2007, et une seconde phase où le revenu a enregistré une baisse vers 2013. En effet, le revenu par travailleur a connu, dans un premier temps, une hausse de 23% en moyenne par année en passant de 188.140 FCFA en 2004 à 352.041 FCFA en 2007. Toutefois, il enregistre une baisse en 2013 en chutant à 238.867 FCFA. Cette baisse est liée à l’instabilité sociopolitique et sécuritaire de 2012 qui a plongé le pays dans une crise économique et sociale profonde. Cette période sombre est en effet marquée par la suspension de l’aide publique au développement, à l’exception de l’aide humanitaire de la part de la quasi-totalité des partenaires au développement, l’abandon de nombreux projets d’investissement, la réduction drastique des ressources et des allocations budgétaires, y compris dans les secteurs sociaux de base, la fermeture de nombreuses unités économiques, particulièrement dans le domaine de l’hôtellerie et du tourisme. Cela a ainsi affecté durement les revenus et l’emploi de milliers de personnes.

27% de la population âgée de 15 ans et plus reste indisponible pour le marché du travail en 2013

Au Mali, la LFPR (Labour Force Participation Rate) est estimée à 0,73 en 2013. Cet indicateur mesure la proportion d’individus âgés de 15 ans et plus qui est occupée ou disponible pour être employée (la main-d’œuvre potentielle). Le calcul de ce ratio inclut dans la main-d’œuvre potentielle du pays les chômeurs, mais ne prend pas en compte les étudiants, les personnes au foyer, les invalides et autres inactifs quel que soit leur âge. De ce fait, cet indicateur renseigne donc sur la disponibilité de la main d’œuvre. Ainsi, un peu plus du quart de la population de 15 ans et plus (27%) ne participe pas à la force de travail au Mali.

Graphique 1 : Evolution du ratio d’inclusion (IR) et du taux de participation à la force de travail (LFPR), 2004-2013



Sources : EPAM 2004, 2007 et 2013, Calculs du CREG/CREFAT.

Toutefois, entre 2004 et 2013, ce ratio a connu une hausse (il est en effet passé de 0,47 en 2004 à 0,70 en 2007, puis à 0,73 en 2013) qui a permis au Mali de passer au-dessus du niveau moyen des pays benchmark (dont la LFPR est estimé à 0,65 en 2013).

Tableau 1 : Niveau de la LFPR au Mali et dans les pays benchmark (en %)

Pays	2004	2007	2013
Algérie	43	43	44
Burkina Faso	83	84	83
Cote d'Ivoire	67	67	67
Mauritanie	52	53	54
Niger	64	65	65
Sénégal	76	76	77
Moyenne Pays benchmark	64	64	65
Mali	47	70	73

Sources : WDI 2016, EPAM 2004, 2007 et 2013, Calculs du CREG/CREFAT

Cette hausse représente une augmentation de la main-d’œuvre employée ou disponible pour être employée. Par ailleurs, on note une forte amélioration chez les jeunes de moins de 25 ans pour qui la LFPR passe de 0,380 en 2004 à 0,604 en 2007 puis à 0,650 en 2013.

99,3% de la main-d’œuvre disponible est déjà employée en 2013

La hausse de la LFPR remarquée entre 2004 et 2013 est accompagnée par une augmentation du taux d’inclusion. Ce dernier mesure la part de la main-d’œuvre disponible qui exerce effectivement un emploi. En 2004, on observe que 93,5% de la force de travail disponible est occupée par un métier. Ce taux est porté à 97,6% et à 99,3% respectivement en 2007 et 2013. Ces résultats montrent que la quasi-totalité des personnes disposées à travailler exercent une activité, que celle-ci soit une activité continue, ponctuelle ou périodique. Ainsi, l’inclusion économique au sens de lanchovichina et Lundstrom est satisfaisante au Mali dans la mesure où le taux d’inclusion est proche de 1.

Malgré une réduction des disparités du revenu selon le sexe depuis 2004, le revenu moyen des hommes demeure toujours supérieur à celui des femmes

En ce qui concerne le revenu moyen de la main-d’œuvre occupée, l’analyse par sexe montre que les femmes occupées ont en moyenne un revenu inférieur au revenu moyen chez les hommes bien que le revenu de ces deux catégories d’individus a cru entre 2004 et 2013. Par ailleurs, il est important de noter que la croissance du revenu chez les femmes est plus élevée que chez les hommes. Ainsi, en 2007, le revenu moyen des hommes est passé à 428.566 FCFA, et celui des femmes à 273.191 FCFA alors qu’ils étaient respectivement estimés à

270 268 FCFA et 72 628 FCFA en 2004 soit un accroissement moyen annuel de 17% et 55% respectivement. Cette situation explique la baisse de l’écart entre le niveau de revenu des deux sexes. Cependant le revenu moyen des hommes représente 1,6 fois celui des femmes en 2007.

En 2013, on observe une légère baisse du niveau de revenu par rapport à 2007. Mais d’une façon générale, le revenu des hommes est toujours maintenu à un niveau supérieur à celui des femmes. En outre, cette inégalité liée au revenu se ressent également au niveau de l’implication dans les activités toujours en faveur des hommes. En effet, la LFPR est de 0,80 chez ces derniers alors qu’il est de 0,66 chez les femmes en 2013.

Forte disparité par rapport au milieu de résidence : un travailleur en milieu rural gagne en moyenne presque le double du revenu d’un travailleur en milieu urbain

En comparant le revenu moyen des travailleurs en milieu rural à celui des travailleurs en milieu urbain, il apparaît une certaine disparité du revenu moyen du travail selon le milieu de résidence. En effet selon le tableau ci-après, en 2004 et en 2007 un travailleur résidant milieu rural gagne en moyenne presque le double du revenu d’un travailleur en milieu urbain. Il est vrai que les revenus les plus élevés sont souvent observés en milieu urbain. Mais du fait de l’ampleur de secteur informel et surtout de l’existence d’une multitude de petites activités mal rémunérées dans les villes, le revenu moyen par travailleur y est plus faible comparativement au milieu rural.

Tableau 2 : Revenu par travailleur selon le milieu de résidence (FCFA)

Année	Milieu Urbain	Milieu Rural
2004	118 543	224 038
2007	191 132	399 006
2013	50 549	296 193

Sources : EPAM 2004, 2007 et 2013, Calculs du CREG/CREFAT.

Une disparité accentuée par la crise sociopolitique et sécuritaire…

Par ailleurs, la crise de 2012 semble avoir eu plus d’impact sur les activités en milieu urbain car en 2013, l’écart s’est davantage creusé entre les niveaux de revenu rural et urbain. En effet entre 2007 et 2013, on observe une baisse de revenu moyen dans les deux milieux, mais cette baisse a été beaucoup plus importante en milieu urbain. Le revenu par travailleur en milieu est passé de 191.132 FCFA en 2007 à 50.549 FCFA en 2013, soit une baisse annuelle de 20%, tandis la baisse est de 5% par an en milieu rural sur la même période. Ainsi, un travailleur en milieu rural gagne en moyenne plus de 5 fois le revenu d’un travailleur en milieu rural en 2013. Cela démontre en partie que **la crise de 2012 a plus touché durement le milieu urbain que le milieu rural**.

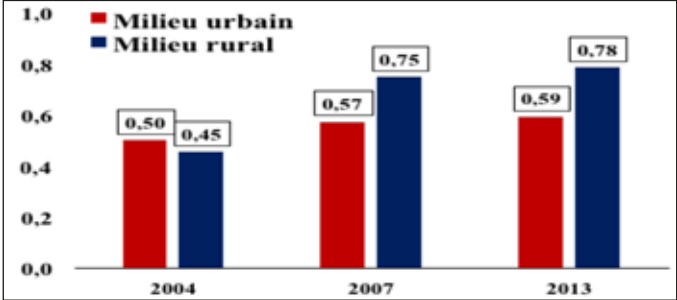
Le monde rural potentiellement plus actif que le milieu urbain sur le marché du travail

Le graphique ci-dessous présentant la participation à la force de travail selon le milieu de résidence révèle que la **disponibilité de la main d’œuvre est généralement plus forte dans les zones rurales que dans les zones urbaines**. En effet, hormis l’année 2004, la LFPR est plus élevée en milieu rural qu’en milieu urbain sur toute la période considérée. En 2007 et en 2013, respectivement 57% et 59% de la population urbaine âgée de 15 ans et plus est occupée et/ou est prête à être employée dans une activité de production. Mais lorsqu’il

s’agit de la population rurale, ce taux de disponibilité de la force de travail est porté à 75% et à 78% respectivement en 2007 et en 2013.

La forte présence des élèves et étudiants dans les zones urbaines et le fait que les retraités, au moment où ils arrêtent leurs activités, ont tendance à s’installer définitivement dans les villes, sont quelques facteurs qui pourraient expliquer le bas niveau de la LFPR en milieu urbain comparé à ce qu’il est en milieu rural.

Graphique 2 : Evolution de la LFPR suivant le milieu de résidence



Sources : EPAM 2004, 2007 et 2013, Calculs du CREG/CREFAT.

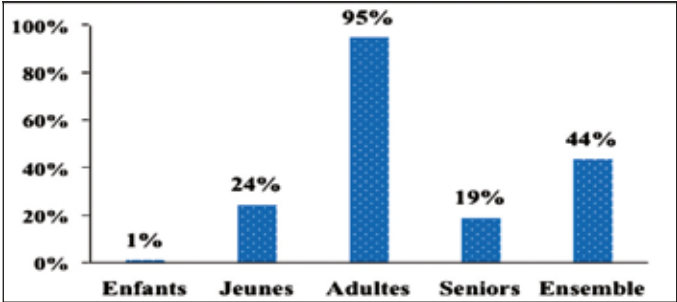
Un travailleur malien supporte plus de deux consommateurs

Le ratio de soutien économique (RSE) est le rapport entre le nombre de producteurs effectifs et le nombre de consommateurs effectifs. Il permet de capter le poids des travailleurs par rapport au nombre de consommateurs à prendre en charge. Au Mali, le RSE s’établit à 44% en 2014 pour l’ensemble de la population. Cela indique qu’on compte 44 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs. Autrement dit, chaque travailleur effectif malien supporte plus de 02 consommateurs effectifs ; la dépendance économique est donc élevée.

Les adultes sont ceux qui supportent le plus la charge sociale de la population

Le graphique ci-après présente la décomposition du RSE suivant les catégories d’âge suivantes : enfants (0-14 ans), jeunes (15-24 ans), adultes (25-64 ans) et séniors (65 ans et plus). Il révèle que les adultes constituent le groupe d’âge qui apporte le plus de soutien économique aux autres. On observe en effet 95 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs dans ce groupe d’âge, alors que dans la population des jeunes et des séniors, le nombre des producteurs effectifs représente respectivement le quart et le cinquième de celui des consommateurs. Quant aux enfants, seul un individu sur 100 est réellement producteur effectif. Le niveau élevé du RSE des adultes montre, d’une part, que les adultes constituent la part la plus importante de main d’œuvre. D’autre part, c’est sur ces adultes que repose l’essentiel des charges sociales de toute la population. Ils sont en effet appelés à supporter économiquement les groupes d’âge dans lesquels le ratio de soutien est faible.

Graphique 3 : Ratio de soutien suivant le groupe d’âge



Source : Profils NTA 2015 du Mali, Calculs du CREG/CREFAT.

¹ Source : CPS / Secteur Education

Le travail des enfants, un phénomène bien présent au Mali

Les résultats montrent également la présence du travail des enfants au Mali. Le RSE des enfants, qui devrait être nul, est estimé à 1%. Vu leur âge, les enfants ne doivent pas être employés sur le marché du travail, mais doivent plutôt être scolarisés pour le développement de leur capital humain. En 2015-2016, le taux brut de scolarisation (TBS) est estimé à 69,6% dans le premier cycle et à 49,6% dans le second cycle de l’enseignement fondamental¹. Cela révèle qu’une proportion relativement importante des enfants n’est pas scolarisée et qu’elle est exposée à être employée dans des activités de production. Toutefois, on peut se réjouir de la faiblesse du RSE des enfants au Mali. La valeur de 1% du RSE représente en réalité près de 37.000 enfants travailleurs effectifs.

Encadré 2 : Ratio de soutien économique

Le ratio de soutien économique (RSE) désigne le rapport entre le nombre de travailleurs effectifs sur le nombre de consommateurs effectifs. Les désaggrégations du RSE sont faites pour permettre de comprendre la profondeur ou non de la dépendance économique au sein d’une tranche d’âge ou d’une zone donnée. Le RSE d’une catégorie de population donnée (population urbaine ou rurale, population féminine ou masculine, population des enfants, des jeunes, des adultes ou des seniors) s’interprète comme étant le nombre de producteurs effectifs qu’on dénombre au sein de ce groupe de population pour 100 consommateurs effectifs de ce même groupe. Si par exemple le RSE calculé pour les jeunes est égal à 35%, cela indique qu’on compte 35 jeunes producteurs effectifs pour 100 jeunes consommateurs effectifs. Il est essentiel d’être assez prudent dans l’interprétation du RSE, surtout quand celui-ci est très faible. Par exemple, un ratio de 1% exprime certes une forte dépendance, mais dans ce cas précis, le nombre de travailleurs effectifs peut être très fort, mais proportionnellement minime par rapport à la masse des consommateurs. Les sociétés actuelles, surtout celles africaines, dans leurs efforts pour faire face à la pauvreté et à la vulnérabilité, bouleversent continuellement le modèle sociétale de base. Il convient à cet égard de donner les « a priori » «normaux» en ce qui concerne le ratio de soutien économique :

- les enfants ne doivent pas travailler, donc nous nous attendons à ce que leur ratio de soutien soit faible voir nul ;
- les jeunes, jusqu’à 25 ans et parfois un peu plus, sont censés être à l’école, à l’université ou entrain de suivre une formation professionnelle, donc on s’attend à ce que leur ratio soit faible ;
- les séniors doivent vivre des actifs qu’ils ont accumulés tout au long de leur cycle de vie, donc leur ratio de soutien économique doit également être très faible.

Une proportion non négligeable de jeunes occupée par des activités de production

Dans la population des jeunes, i.e. des personnes dont l’âge est compris entre 15 et 24 ans, les travailleurs effectifs sont au nombre de 24 pour 100 consommateurs effectifs. Cette proportion peut paraître relativement élevée dans le sens où, de nos jours, les jeunes restent de plus en plus longtemps à l’école. En réalité, les individus de ce groupe d’âge devraient être inscrits au lycée au à l’université pour mieux préparer leur entrée dans la vie professionnelle. Cependant, on observe qu’un quart de ces jeunes sont d’ores et déjà des travailleurs effectifs.

Cette situation peut s’expliquer par le manque de supports obligeant certains jeunes à abandonner l’école au profit d’activités même si elles sont mal rémunérées. Aussi, à cause de leur situation socio-économique précaire, certains parents préfèrent-ils utiliser les bras valides pour appuyer la survie familiale au lieu de maintenir leurs enfants à l’école.